

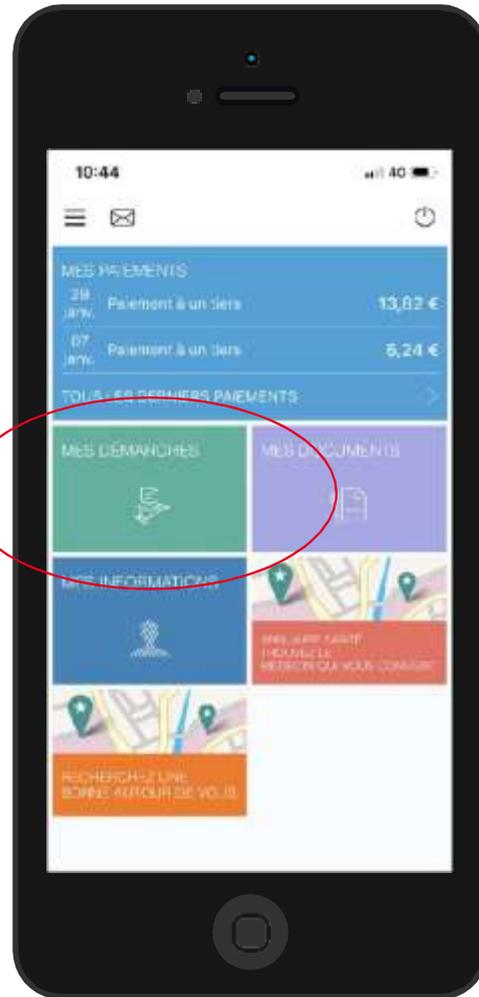
La démarche pas- à- pas : étape préalable



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique **Mes démarches**

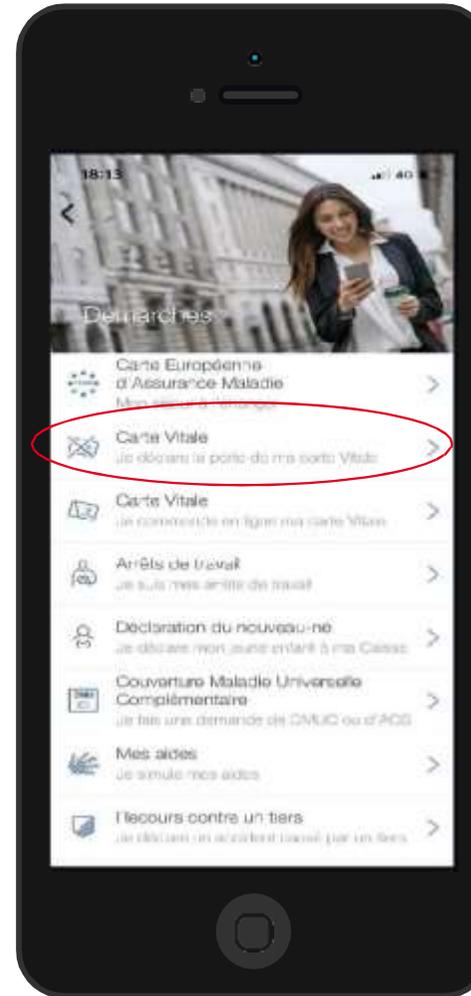
1

L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**



2

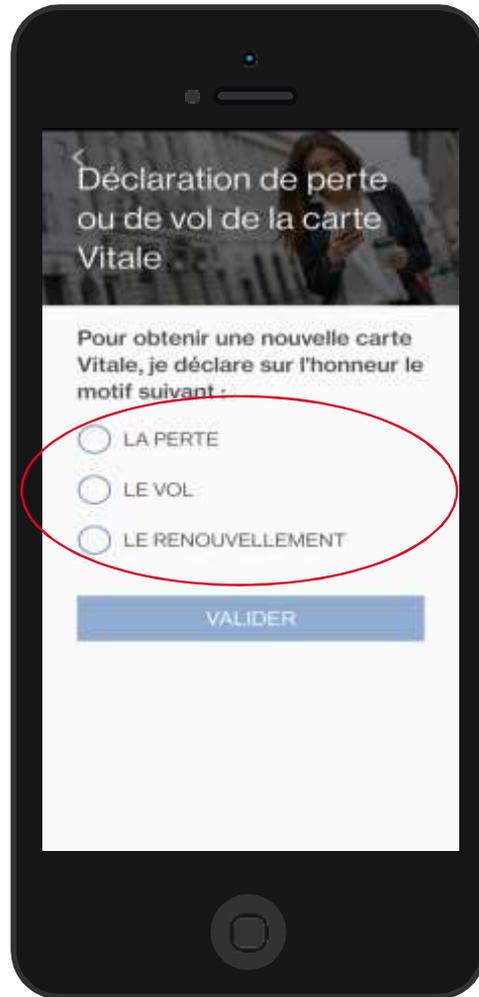
Il se rend dans la rubrique **Carte vitale – Je déclare la perte de ma carte Vitale**



La démarche pas- à- pas : étape 1/2

 **ETAPE (1)** : L'assuré précise le **motif** de la demande

1 L'assuré choisit le **motif** de sa demande en réalisant une **déclaration sur l'honneur**

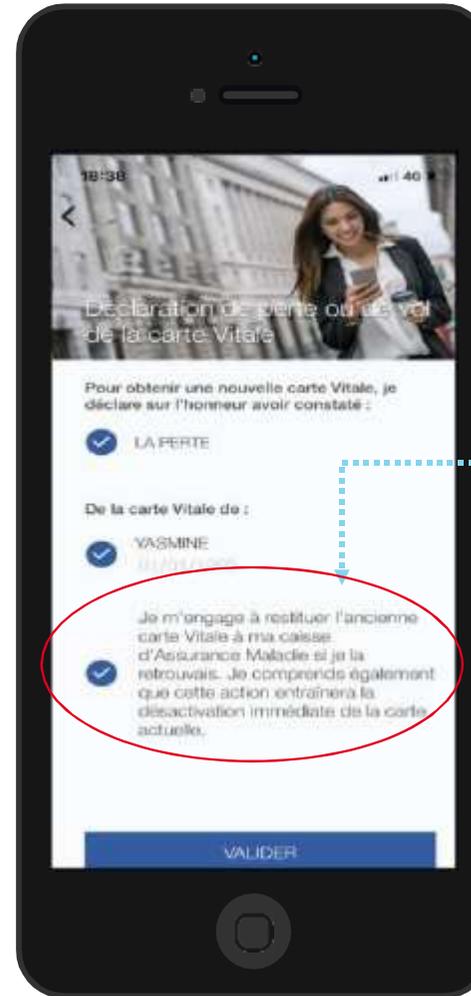


Déclaration de perte ou de vol de la carte Vitale

Pour obtenir une nouvelle carte Vitale, je déclare sur l'honneur le motif suivant :

- LA PERTE
- LE VOL
- LE RENOUVELLEMENT

VALIDER



Déclaration de perte ou de vol de la carte Vitale

Pour obtenir une nouvelle carte Vitale, je déclare sur l'honneur avoir constaté :

- LA PERTE

De la carte Vitale de :

- YASMINE

Je m'engage à restituer l'ancienne carte Vitale à ma caisse d'Assurance Maladie si je la retrouve. Je comprends également que cette action entraînera la désactivation immédiate de la carte actuelle.

VALIDER

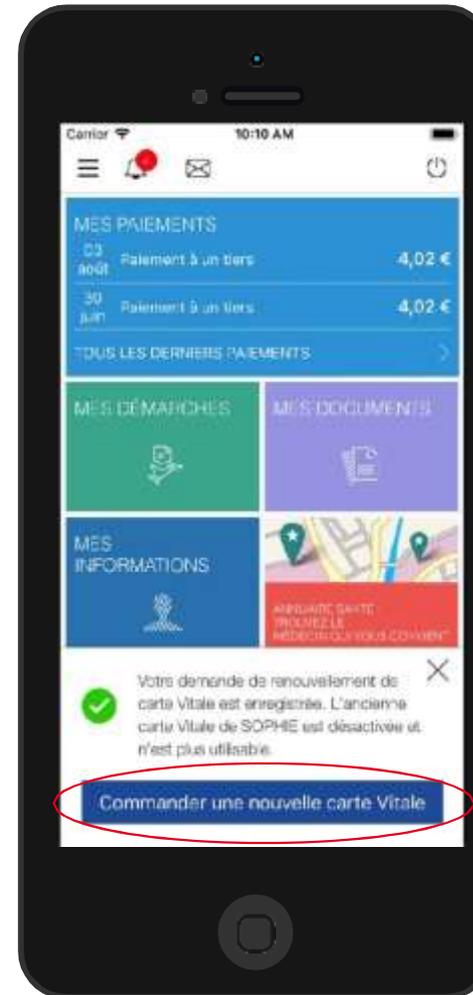
- 2
- Il **coche** la déclaration d'**engagement à restituer** son ancienne carte Vitale s'il la retrouvait
 - Il est également informé que **valider cette action désactivera immédiatement** sa carte actuelle

La démarche pas- à- pas : étape 2/2

ETAPE (2) : L'assuré valide sa déclaration – sa carte est automatiquement désactivée



1 L'assuré clique sur **Valider**



2 Une **confirmation de prise en compte** de sa déclaration s'affiche. Il a la possibilité d'accéder au téléservice de commande de carte Vitale en cliquant sur **Commander une nouvelle carte Vitale**

La démarche pas- à- pas – Terminaison de la démarche



TRAITEMENT DE LA DÉCLARATION DE PERTE, VOL, DYSFONCTIONNEMENT DE CARTE VITALE

- ▶ La prise en compte de la déclaration de perte, vol ou dysfonctionnement de carte Vitale est **immédiate** via le compte ameli :
 - La carte est automatiquement invalidée suite à la déclaration
 - L'assuré peut ensuite directement commander sa carte Vitale sur le compte ameli

- ▶ **En fin de démarche**, l'assuré reçoit un accusé de réception dans la messagerie de son compte Ameli